

Code de Transparence ISR

FCP MAM Sustainable Investment Grade

Juillet 2016

Données générales

Le fonds MAM Horizon 2016 a été transformé le 15 septembre 2015 pour devenir MAM Sustainable Investment Grade, intégrant des critères ISR.

- Donnez le nom de la société de gestion en charge de MAM Sustainable Investment Grade.

Meeschaert Asset Management
12, Rond-Point des Champs-Élysées
75008 Paris
+33 (0)1 53 40 20 20
www.meeschaert.com

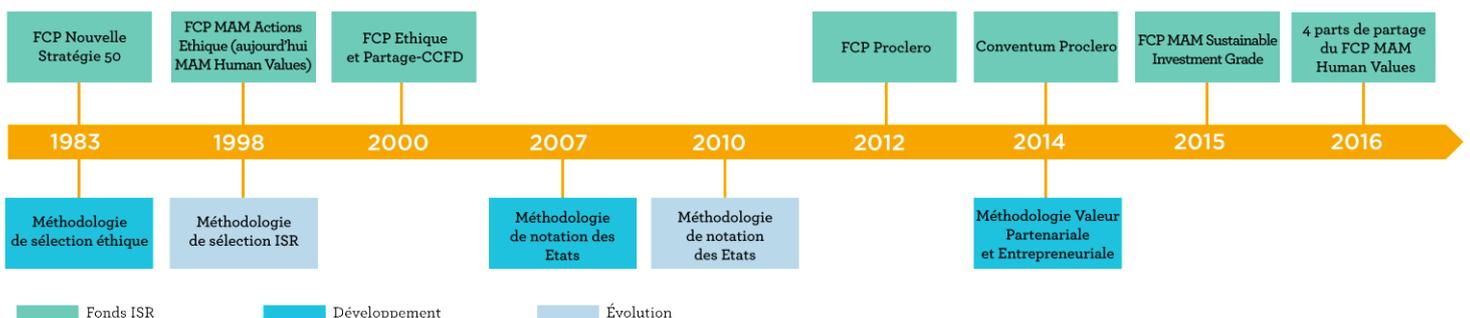
- Décrivez de façon générale la philosophie ISR de la société de gestion et la façon dont elle la décline concrètement.

- Une philosophie inhérente à l'esprit de l'entreprise.

Pour nous, l'accroissement forcené du patrimoine sans objectif « humain » peut, à terme, s'avérer destructeur pour les individus, les groupes et les familles. C'est pourquoi l'écoute, la disponibilité et l'accompagnement dans le choix d'allocation en fonction des projets de vie, sont des valeurs primordiales développées par le groupe. Dans cet esprit, Meeschaert Asset Management a créé une gamme de fonds ISR afin de répondre aux préoccupations sociales et environnementales formulées par des clients. Une grande proximité est préservée entre les collaborateurs et les clients : rencontres régulières, réunions d'information avec les gérants et analystes.

- Meeschaert Asset Management, pionnier des gestions ISR en France.

Pionnière en France, la société Meeschaert Asset Management a créé le premier fonds éthique en 1983, à la demande de congrégations religieuses. Les économes de ces congrégations souhaitaient alors investir sur les marchés financiers, tout en respectant leurs convictions et en contribuant à un développement harmonieux des personnes et de l'environnement.



Depuis plus de 30 ans, Meeschaert Asset Management a ainsi développé une offre spécifique et a formalisé une méthodologie de sélection ISR des entreprises et des Etats. Depuis 2009, Meeschaert Asset Management est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI).

Pour les clients qui le souhaitent, Meeschaert Asset Management propose un travail sur mesure en amont : une charte ISR est rédigée conjointement avec le client, afin que les critères d'exclusion et d'intégration positive du fonds correspondent plus précisément à ses propres attentes. La batterie d'outils appliqués à la sélection extra-financière des émetteurs est donc évolutive.

- Des moyens humains dédiés à la gestion ISR

Pour assurer l'ensemble de ces missions, Meeschaert Asset Management dispose d'une équipe interne de deux analystes ISR et de trois gérants de fonds ISR. La société a également recours à différents prestataires extérieurs (agences de notation sociale, expert en vote d'actionnaires, intermédiaires financiers...).

Une collaboration élargie à de nombreuses parties-prenantes permet également d'enrichir nos démarches internes. Nos partenaires historiques, l'association Ethique et Investissement et le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD - Terre Solidaire), participent ainsi aux comités de gestion ISR mensuels. Après la présentation d'une analyse sectorielle ou thématique, ils contribuent à la sélection des entreprises intégrées au périmètre d'investissement ISR, en apportant un éclairage associatif et de terrain. L'adhésion au Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et à l'Eurosif offre également de nombreuses opportunités d'échanges sur les grandes problématiques de l'investissement socialement responsable. Après avoir participé à un groupe de travail étudiant l'évolution des ressources humaines dans les grands groupes et sur la gestion des risques environnementaux par les entreprises françaises, l'équipe ISR de Meeschaert Asset Management s'est également engagé depuis 2014 dans un groupe de travail portant sur la répartition de la valeur au sein de l'entreprise.

- Participation à la promotion et à la diffusion de l'ISR

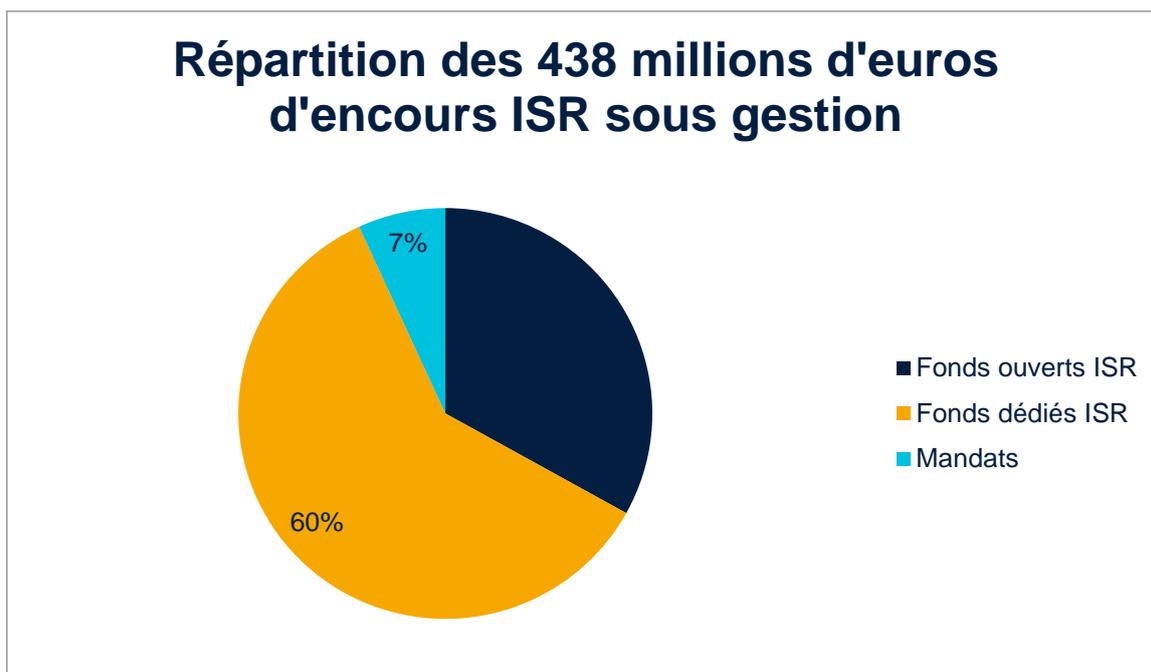
Meeschaert Asset Management s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de formation à l'ISR. A cette fin, nous organisons régulièrement des journées de présentation pédagogique des grands mécanismes méthodologiques utilisés dans ce type d'investissement. L'univers de l'ISR étant relativement complexe et multiple, nous considérons qu'il est important de donner les outils de compréhension nécessaires aux investisseurs intéressés par ces produits. C'est pourquoi, depuis 2010, nous avons lancé un site internet dédié à nos activités en ISR : <http://isr.meeschaert.com/>. Y figurent les principaux axes méthodologiques employés, des informations sur les enjeux de l'engagement actionnarial, une présentation de notre gamme et de nos partenaires, ainsi qu'une synthèse de nos travaux de recherche. Par ailleurs, les analystes ISR et les gérants de Meeschaert Asset Management interviennent régulièrement dans le cadre de colloques et conférences portant sur ce sujet.

A cet égard, les journées organisées par l'un de nos partenaires associatifs, Ethique et Investissement, sont l'occasion de diffuser les grands enjeux de l'ISR face à un public diversifié. Des réunions clients sont également organisées dans nos agences, à Paris et dans plusieurs grandes villes françaises, afin de présenter les principaux résultats obtenus dans le cadre de nos analyses sectorielles et thématiques.

Enfin, par la publication sur notre site Internet de nos travaux de recherche, Meeschaert Asset Management cherche à sensibiliser différents types de publics (institutionnel, privé, universitaire...) à ces questions.

- Des encours ISR répartis entre fonds dédiés, fonds ouverts et mandats de gestion :

A la fin de l'année 2015, les encours ISR sous gestion s'élevaient à 438.3 millions d'euros.



- Présentation des principales caractéristiques du fonds commun de placement MAM Sustainable Investment Grade

Classification AMF : Obligations et autres Titres de créances libellés en euro

Objectifs du fonds : MAM SUSTAINABLE INVESTMENT GRADE a pour objectif sur la durée de placement recommandée qui est de 5 ans, la recherche d'une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure ou égale à la performance de l'indice Bloomberg Eur Investment Grade Corporate Bond Index 1-10 ans (BERC 1-10). L'indice Bloomberg Eur Investment Grade Corporate Bond Index 1-10 ans est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations en euros d'émetteurs privés Investment Grade de maturité comprise entre 1 et 10ans. Ticker Bloomberg : BERC110 .

Durée de détention recommandée : 5 ans

Éligibilité : assurance vie

Indice de référence : Bloomberg Eur Investment Grade Corporate Bond Index 1-10 ans

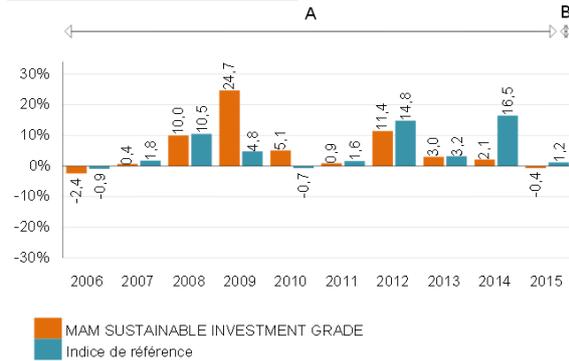
Total des frais sur encours 2015 (parts C et D) : 1.06 % TTC de l'actif net

Actif net au 29/04/2016 : 53,638 M€

Devise : euro

Historique des performances :

PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Avant le 15/09/2015 les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie. La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur sont calculées coupons nets réinvestis.

Ticker Bloomberg indice de référence :

A compter du 15/09/2015 : BERC110 (ex indice EMTXDC)

Date de création du fonds : 24/11/1982

Devise de référence : Euros

A : 80% Euro MTS 1-3ans, 20% MSCI Emu Net Total Return
B : BERC 110

Source: Prospectus MAM Sustainable Investment Grade (01/04/2016)

Performances au 29/04/2016 :

YTD : 1,55 %

1 an glissant : 0,88 %

3 ans glissants : 4,29%

5 ans glissants : 17,36 %

Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Avant le 15/09/2015, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Echelle de risque

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Source: Prospectus MAM Sustainable Investment Grade (01/04/2016)

Reporting et portefeuille complet : <http://institutionnels.asset-management.meeschaert.com/wp-content/uploads/fcp/fiche/FR0000971822.pdf>

A cette date, le fonds ne pratique pas de prêts de titres et n'utilise pas de produits dérivés.

- Détaillez les moyens permettant d'obtenir plus d'information concernant MAM Sustainable Investment Grade.

Le fonds ayant été récemment transformé en fonds avec des critères extra-financiers, un reporting mensuel complémentaire est en cours d'élaboration. Les analystes ISR et les gérants de Meeschaert Asset Management estiment qu'une transparence et une lisibilité supplémentaire doit être apportée aux investisseurs. Ce reporting sera par la suite téléchargeable sur le site internet.

| Critères d'investissement ESG

- Comment MAM Sustainable Investment Grade définit-il l'ISR ?

La méthode de sélection du périmètre ISR repose sur trois étapes :

- 1) La pondération sectorielle. Aucun secteur n'est exclu dans cette méthode. Toutefois, une évaluation ISR des secteurs est réalisée à partir de l'identification des risques et opportunités de chacun d'entre eux. Cette première analyse se base sur le principe de préservation des « biens communs » et permet un scoring sectoriel, qui fixe une pondération par secteur.
- 2) L'analyse des entreprises sous l'angle de la création de valeur partagée (au sens de M. Porter). Celle-ci permet d'intégrer une dimension supplémentaire plus prospective des entreprises. Une grille d'analyse met en lumière les trois domaines évoqués par l'économiste américain Michael Porter, à savoir la conception de nouveaux produits et marchés, la redéfinition de la productivité dans la chaîne de valeur et enfin le développement de clusters locaux. Cette grille d'analyse complète l'analyse traditionnelle de la RSE des entreprises.
- 3) L'intégration positive élargit le spectre de la gestion ISR à des émetteurs de petites et moyennes capitalisations. Ces sociétés, issues d'un secteur ayant un impact positif significatif sur la société, intègrent l'univers d'investissement du fonds. Les obligations vertes et obligations sociales (green bonds et social bonds) permettent, grâce à une traçabilité des fonds et à un engagement de reporting, de participer au financement de projets ayant un impact positif significatif sur la société.

- Quels sont les critères d'investissement ESG de MAM Sustainable Investment Grade ?

La pondération sectorielle favorise les domaines qui valorisent les « biens communs », tout en réduisant l'exposition aux activités qui ont un impact négatif sur ces derniers. Tous les enjeux cruciaux à l'échelle planétaire pour la préservation et l'amélioration de la vie humaine (accès à l'eau, alimentation, réduction des risques sanitaires, conservation environnementale, sécurité...) y sont intégrés. Les équipes de gestion s'appuient notamment sur les travaux réalisés par des organisations internationales, afin d'identifier les opportunités et risques associés (Forum économique mondial, OCDE...).

Le classement des entreprises sélectionne les émetteurs les plus performants en matière sociale et environnementale. Au-delà de l'analyse ESG classique, il s'agit de mettre en valeur les entreprises qui répondent aux critères de la « Création de Valeur Partagée », c'est-à-dire qui définissent leur stratégie dans une perspective de développement social et environnemental sur le long terme. Cette approche vise donc à identifier des sociétés innovantes, proactives, avec un projet managérial de qualité.

Les critères analysés sont la stratégie d'innovation de l'entreprise (création de nouveaux produits, réponse à de nouveaux besoins, écoconception des produits, création de nouveaux marchés), la productivité environnementale et sociale dans la chaîne d'approvisionnement (impact environnemental de l'activité, consommation d'eau, d'énergie, santé et sécurité des collaborateurs, compétences des employés, durabilité des relations avec les fournisseurs), le développement des clusters industriels locaux (développement local, partenariats industriels, engagements associatifs et publics).

En complément, l'intégration positive sélectionne :

- des entreprises de taille moyenne, dont le projet économique comporte une forte valeur ajoutée sociale ou environnementale
- ou des obligations vertes ou sociales qui s'engagent à financer des projets à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

De nouvelles thématiques sont ainsi privilégiées telles que la santé, la gestion de la dépendance, l'éducation, la transition énergétique ...

- Comment les critères d'investissement ESG sont-ils déterminés ?

- **Pour la sélection des entreprises**

La grille d'analyse s'appuie sur le dialogue historique engagé avec les clients et partenaires de Meeschaert Asset Management, notamment la prédominance du facteur humain dans le fonctionnement de l'entreprise et l'impact de son activité.

Des critères complémentaires d'investissement sont issus de source universitaire ou d'organisation internationale, comme par exemple le Forum Economique Mondial, l'OCDE, le concept de « valeur partagée » développé par l'économiste M. Porter etc.

- **Pour la sélection des Etats**

Lors de sa création en 2007, le fonds commun de placement MAM Obligations ISR, anciennement MAM Obligation Ethique, a utilisé un processus de sélection ISR simplifié. Alors que le choix des émetteurs privés s'est automatiquement calqué sur la méthode appliquée aux actions, le processus de sélection des Etats, sans aucun préalable auquel se référer, s'est basé sur trois grands indicateurs :

- L'Indice de Performance Environnementale, développé par l'Université de Yale, pour le pilier Environnement.
- L'Aide Publique au Développement relative au PIB, pour le pilier Social.
- L'Indice de Perception de la Corruption, publié par Transparency International, pour le pilier Gouvernance.

Au cours de l'été 2010, la révision de cette méthode a été mise à l'ordre du jour. Après avoir réévalué la pertinence des trois premiers critères utilisés, de nouveaux indicateurs ont été recherchés. Pour que la méthode de sélection soit suffisamment robuste, il était en effet nécessaire de dépasser la méthode mono-critère pour chaque domaine.

Dans un premier temps, quatre grandes thématiques ont été identifiées : qualité de l'environnement, conditions sociales, bonne gouvernance et politiques sociétales. Une pondération identique a été accordée à chaque pilier :

Thématiques	Pondération
Environnement	25 %
Social	25 %
Gouvernance	25 %
Sociétal	25 %

Par la suite, le contenu de chaque domaine a été approfondi, puis décliné en plusieurs indicateurs.

Une importance particulière a été accordée à la diversification des sources :

Sources	Pondération
Universités	35 %
Institutions publiques	35 %
Société civile	30 %

Indicateur de performance environnementale

Créé en 2005 par des universitaires de Yale et de Columbia, l'EPI (« Environmental Performance Index ») agrège une série d'indicateurs mesurant la capacité des pays à protéger l'environnement. Cette évaluation se décompose en deux grands domaines d'étude:

- La vitalité des écosystèmes, qui comprend les sous-catégories suivantes : changement climatique, agriculture, pêche, forêt, biodiversité et habitat, ressources en eau, pollution de l'air.
- La santé environnementale, évaluée par une analyse des enjeux suivants : pollution atmosphérique, accès à l'eau potable et hygiène, mesure du fardeau environnemental de la maladie.

Empreinte carbone

De source également académique, l'empreinte carbone mesure l'ensemble des gaz à effet de serre issus de la production des biens et des services consommés dans le pays, ainsi que ceux émis au moment de la consommation. Cette évaluation inclut donc les émissions des produits importés et exclut celles des biens exportés. Elle intègre également le poids carbone lié au transport des marchandises. Ainsi, c'est le comportement des habitants du pays, considérés en tant que consommateurs, qui est pris en compte.

Les trois indicateurs suivants permettent d'intégrer une grille d'évaluation sociale dans la sélection des Etats. Tous publiés par Eurostat, ce sont des statistiques brutes qui recouvrent différents enjeux : la lutte contre la pauvreté, le droit au travail et l'équité entre hommes et femmes.

Taux de risque de pauvreté après transferts

Selon la définition d'Eurostat, le taux de risque de pauvreté après transferts correspond à la part des personnes, au sein de la population, dont le revenu disponible - après transferts sociaux - se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.

Taux de chômage

Egalement issu du calcul réalisé par l'office statistique de l'Union Européenne, le taux de chômage est le pourcentage de demandeurs d'emploi par rapport à l'ensemble des forces de travail, qui regroupent les personnes occupées et les chômeurs. Ces derniers incluent l'ensemble des personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, disponibles pour travailler, à la recherche active d'un travail.

Ecarts de rémunération hommes / femmes

L'écart de rémunération entre hommes et femmes est calculé comme « la différence entre l'écart de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés et des femmes salariées, en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés ». Le périmètre intègre l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés et plus. Cet indicateur apporte ainsi une vision globale de la discrimination salariale subie par la population féminine active sur le marché du travail.

En ce qui concerne le pilier de la bonne gouvernance, la sélection de ces indices s'est focalisée sur la diversité de leurs concepteurs, le caractère innovant des plus récents et la légitimité reconnue pour le plus ancien d'entre eux.

Indice de perception de la corruption

Etabli annuellement par Transparency International, l'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, formé à partir de seize sondages effectués par dix organismes indépendants. Il exprime le sentiment des milieux des affaires et d'analystes, sur le niveau de corruption perçu dans les administrations publiques et la classe politique du pays. L'ONG définit la corruption comme « l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel ». Concrètement, cette dernière se manifeste alors sous la forme de pots-de-vin qui sont versés dans le cadre de marchés publics, de détournements de fonds, etc.

Indice de gouvernance mondiale

L'indice de gouvernance mondiale a été pensé et formalisé par le « Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale », plate-forme qui regroupe des acteurs de la société civile.

Il se décompose en cinq thématiques, formalisées par différents critères :

- Le domaine « Paix et sécurité » intègre la sécurité nationale (conflits, réfugiés et demandeurs d'asile, personnes déplacées) et la sécurité publique (climat politique, degré de confiance entre citoyens, criminalité violente et homicides).
- L'« Etat de droit » se base sur une analyse de l'arsenal législatif en place, du degré d'indépendance du système juridique et du niveau de corruption.
- La catégorie « Droits de l'Homme et participation » se compose des droits civils et politiques, de la participation des citoyens et des droits de la femme.
- Une partie « Développement durable » s'articule autour des trois grands piliers sur lesquels se base communément ce concept : secteur économique, dimension sociale et protection environnementale. Chacun d'eux est évalué sous deux angles : les niveaux de solidarité intergénérationnelle et intra-générationnelle (partage des richesses).
- Enfin, le « développement humain » est considéré à l'aune du bien-être et du bonheur de la population, matérialisés par les sous-indicateurs suivants : mener une vie longue et saine, être bien informé, avoir accès aux ressources requises pour un niveau de vie décent et pouvoir participer à la vie de la communauté.

Indice de l'opacité financière

L'indice de l'opacité financière a été élaboré par une coalition d'organisations non gouvernementales : le réseau international pour la justice fiscale (« tax justice network »). Il offre un classement des différentes juridictions, suivant leur niveau de secret financier et la place occupée par les services financiers « offshore » dans le système international. Pour établir cette hiérarchie, trois domaines sont traités : droit de propriété, réglementation de la transparence des sociétés et coopération internationale.

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, partenaire associatif de Meeschaert Asset Management, participe à ce réseau. Désireux d'intégrer la transparence fiscale dans la panoplie des critères utilisés pour son fonds, un groupe de travail a été créé à ce sujet. Il nous a donc semblé d'autant plus cohérent d'utiliser l'Indice de l'opacité financière dans le cadre de la sélection des Etats.

Les trois derniers indicateurs sélectionnés alimentent le pilier sociétal de la méthodologie. Domaine particulièrement diversifié, celui-ci regroupe des problématiques variées : la liberté de la presse, la promotion de la paix et le développement humain.

Liberté de la presse

L'indice conçu par Reporters sans Frontières mesure le degré de liberté de la presse dans le monde, en s'appuyant sur huit grandes catégories :

- Agressions, emprisonnements et menaces,

- Menaces indirectes, pressions et accès à l'information,
- Censure et autocensure,
- Médias publics,
- Pressions administratives, judiciaires et économiques,
- Internet et nouveaux médias,
- Nombre de journalistes assassinés, emprisonnés, agressés et menacés, et responsabilité de l'Etat dans ces actes,
- Données générales sur les médias dans le pays.

Indice mondial de la paix

Créé en 2007 par l'«Institute for Economics and Peace », l'indice mondial de la paix classe 149 pays par l'agrégation de 23 sous-indicateurs regroupés dans trois grandes thématiques : conflits domestiques et internationaux en cours, sécurité dans la société et militarisation.

Indice de développement humain

L>IDH, calculé par l'OCDE, cherche à définir le niveau de développement humain au travers de trois domaines :

- La promotion d'une vie longue et en bonne santé, mesurée par l'espérance de vie à la naissance,
- Le développement des connaissances,
- Le niveau de vie, calculé en fonction du PIB par personne.

La matrice ainsi formée tend à améliorer l'analyse d'une obligation souveraine, dans ses caractéristiques extra-financières. Elle exploite des indices récents, développés aussi bien par les instituts statistiques, le milieu universitaire et la société civile. Loin d'être exhaustive, cette méthode permet cependant de saisir une variété de caractéristiques que revêt un Etat dans sa responsabilité environnementale, sociale, gouvernementale et sociétale.

| Processus d'analyse ESG

- Décrivez votre méthodologie et votre processus d'analyse ESG
 - Méthodologie de sélection ESG des Etats :

Les onze indicateurs précédemment mentionnés sont chacun transformés en une note relative de 0 à 20. La moyenne pondérée de ces indicateurs est ensuite utilisée pour en déduire un classement général. Les classements sont remis à jour annuellement.

Résultat du classement 2016

Périmètre
d'investissement ISR
(note > 10/20)

Rang	2016	Notation finale
1	Suède	15,9
2	Danemark	15,8
3	Islande	15,8
4	Norvège	15,1
5	Finlande	15,0
6	Slovénie	12,3
7	Pays-Bas	12,0
8	Autriche	11,8
9	Irlande	11,3
10	Luxembourg	11,2
11	France	10,6
12	Portugal	10,6
13	Royaume-Uni	10,1
14	Allemagne	10,1
15	Rép. tchèque	10,0
16	Malte	9,7
17	Belgique	9,5
18	Espagne	9,0
19	Pologne	8,8
20	Lituanie	8,6
21	Hongrie	8,4
22	Estonie	8,3
23	Slovaquie	8,2
24	Croatie	7,3
25	Lettonie	7,3
26	Italie	6,4
27	Roumanie	6,0
28	Chypre	5,5
29	Bulgarie	5,1
30	Grèce	5,0

- Pour la pondération des secteurs :

Définition des risques : nous avons retenu la cartographie des risques mondiaux du Forum Économique Mondial, répartis en 5 grandes catégories : les risques économiques, les risques environnementaux, les risques technologiques, les risques géopolitiques et enfin les risques sociétaux.

Définition des opportunités : nous avons retenu les critères du « mieux vivre » de l'OCDE (OCDE Better Life Index), à savoir le logement, le revenu, l'emploi, les liens sociaux, l'éducation ... Nous les avons complétés avec quelques critères issus de la théorie de la « création de valeur partagée », notamment la croissance inclusive et durable, le développement économique et social, la base de la pyramide, le capital intellectuel et l'innovation, les opportunités digitales, la croissance verte et l'économie circulaire, l'éducation et l'employabilité, la parité, la santé et la sécurité.

- Pour la sélection des entreprises :

Analyse des politiques de développement durable :

- le respect des droits de l'Homme
- la politique sociale menée par les entreprises
- la gestion des impacts environnementaux liés à leur activité
- la qualité des relations nouées avec les fournisseurs et les clients
- les partenariats tissés avec les communautés locales des lieux d'implantation
- la gouvernance mise en œuvre

- Focus sur la « création de valeur partagée » :

- La conception de nouveaux produits
 - Innovation de l'offre produits / services, réponse à de nouveaux besoins
 - Evolution des produits / Eco-conception
 - Ouverture vers de nouveaux marchés

- La redéfinition de la productivité dans la chaîne de valeur
 - Valeur Humaine
 - Valeur Environnementale
 - Valeur managériale et entrepreneuriale
 - Le développement de clusters locaux
 - Développement local
 - Partenariats industriels (R&D, JV...)
 - Partenariats associatifs et publics
- Entreprises de moyenne capitalisation : choix des entreprises ayant un impact positif sur la « croissance humaine » et analyse de leur politique de développement durable mises en place

Afin d'assurer la qualité et la pérennité de notre méthode de travail, notre **comité de gestion ISR** se réunit dix fois par an. Composé de notre équipe et de nos partenaires associatifs, chaque comité présente les résultats d'une nouvelle étude sectorielle ou thématique, réalisée par les analystes ISR de Meeschaert Asset Management.

- Le gestionnaire de fonds emploie-t-il une équipe d'analystes internes ESG et/ou recourt-il à un ou plusieurs prestataires spécialisés dans ce domaine ?

Les analyses sectorielles et thématiques sont réalisées en interne, par l'équipe d'analystes ISR de Meeschaert Asset Management. Afin de mener à bien ces études, un grand nombre de sources variées et de bases de données sont utilisées (les agences de notation sociale VigeoEiris, Sustainalytics ainsi qu'EthiFinance, l'expert en gouvernance et en vote d'actionnaires Proxinvest et le réseau ECGS, différents intermédiaires financiers, des travaux scientifiques, les réglementations nationales et européennes, les traités internationaux, les rapports associatifs, les études Novethic ...).

Un partage des connaissances est organisé au sein d'organismes spécialisés, tels que le Forum pour l'Investissement Responsable et Eurosif.

- Existe-t-il une procédure de contrôle ou de vérification externe de la méthodologie d'analyse ESG ?

Le contrôle s'effectue en interne au travers de la vérification mensuelle de la cohérence entre le portefeuille (outil reporting) et le périmètre d'investissement.

- Le processus d'analyse ESG inclut-il un dialogue avec des parties prenantes ?

Dans le cadre des études sectorielles et thématiques, un panel de cinq ou six entreprises est déterminé chaque année, en fonction de la singularité de leur démarche ESG (cette dernière pouvant être aussi bien positive que négative). Il convient alors de les rencontrer afin d'approfondir notre compréhension des bonnes pratiques mises en place ou, à l'inverse, de les alerter sur les manquements qui nous semblent émerger de leurs politiques internes.

- Les entreprises/émetteurs ont-ils accès à leur profil ou analyse ?

Les entreprises n'ont actuellement pas accès à leur profil ou à leur analyse, sauf dans le cadre des rencontres que nous pouvons solliciter auprès d'elles.

- A quelle fréquence le processus d'analyse ESG est-il révisé ?

Notre méthode de sélection conserve ses grandes spécificités. De façon occasionnelle, elle peut toutefois s'élargir à de nouveaux critères ESG en fonction de l'évolution des enjeux et des informations disponibles. Ainsi, depuis la définition de ce processus au début des

années 1980, les critères environnementaux ont pris une place plus importante, parallèlement à la prise de conscience publique des dangers du changement climatique. Plus récemment, la prévention des risques psycho-sociaux est devenue un enjeu majeur dans l'évaluation de la politique santé et sécurité d'une entreprise. De même, la promotion de la transparence fiscale des entreprises constitue une demande croissante de la part de nos partenaires associatifs : nous intégrons désormais cet élément dans l'analyse des entreprises.

- Quelles informations issues de ce processus sont divulguées aux investisseurs ?

Divers documents sont disponibles sur les sites internet Meeschaert ISR et Meeschaert Asset Management. Comme déjà mentionné le reporting de chaque fonds ISR ainsi que le document de présentation des méthodologies peuvent être téléchargés à partir de ce site.

| Evaluation, sélection et politique d'investissement

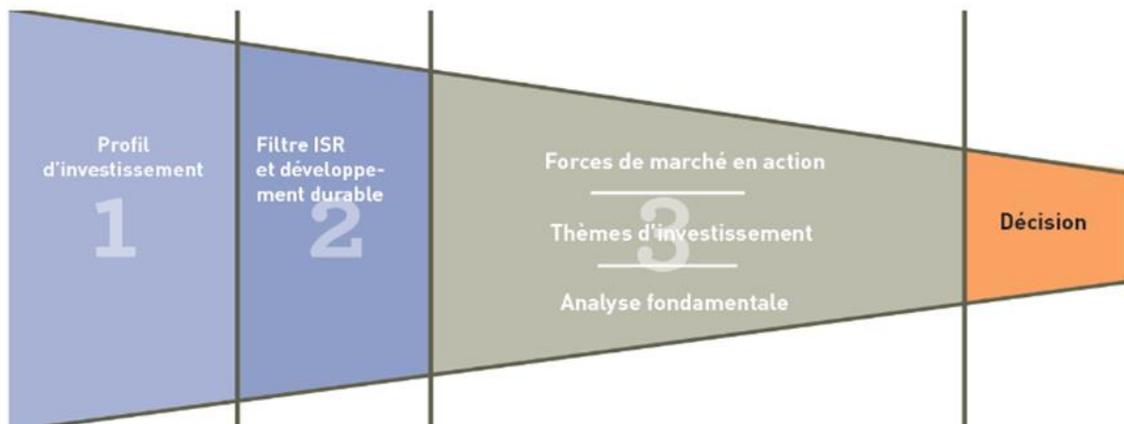
- Comment les résultats de l'analyse ESG sont-ils intégrés dans le processus d'investissement, notamment pour la sélection et l'approbation des entreprises/émetteurs dans lesquels MAM Sustainable Investment Grade investit ?

L'analyse ESG intervient en amont de la sélection des entreprises et des émetteurs dans lesquels investit le fonds.

L'univers d'investissement initial est composé des 600 plus grandes capitalisations boursières européennes et d'un vivier d'une centaine d'entreprises supplémentaires, principalement sélectionnées au sein des thématiques favorables à la préservation et l'amélioration de la vie humaine : énergies renouvelables, efficacité énergétique, sécurité et santé, etc. A partir de cet univers, trois étapes interviennent :

- Pondération sectorielle
- Valeur partenariale et entrepreneuriale
- Intégration positive

Le filtre de sélection ESG, appliqué dans le cadre des analyses sectorielles et thématiques, est enrichi d'une compréhension économique et financière des grands enjeux qui dominent l'évolution du secteur étudié. Cette appréhension sectorielle globale nous semble en effet indispensable à la compréhension des défis que doivent relever les entreprises. Par exemple, si le modèle économique d'un secteur est en pleine mutation, l'importance accordée à la gestion des ressources humaines et à l'accompagnement des salariés dans le cadre de plans de restructurations devra être d'autant plus prépondérante dans la grille d'analyse ESG. Ces étapes permettent de déterminer le « périmètre d'investissement ISR » de Meeschaert Asset Management, composé de l'ensemble des entreprises dans lesquelles les gérants des fonds ISR peuvent investir. Les décisions d'investissement n'interviennent donc qu'en aval et ne peuvent s'effectuer en dehors du périmètre ISR.



- Quel est le processus de désinvestissement en lien avec des critères ESG ?

Le périmètre d'investissement ISR évolue sur une base mensuelle pour les émetteurs corporate et annuelle pour les Etats : que ce soit pour des raisons d'ordre structurel ou conjoncturel, la décision peut être prise de sortir un ou plusieurs émetteur de ce référentiel. Lorsque le cas se présente, le gérant du fonds doit vendre l'ensemble de la ligne dans une période de trois mois s'il est investi dans l'émetteur concerné.

- Des désinvestissements découlant des critères ESG du ou des fonds ont-ils eu lieu dans l'année écoulée ?

En 2015, plusieurs sociétés ont été sorties du portefeuille afin de le transformer en fonds ISR. Lanxess, Unicredit et Enel ont été vendu dans cette démarche, ainsi qu'Intesa SanPaolo, Hutchison Whampoa, Heathrow funding, FiatChrysler, Teollisuuden Voima, Société financière lyonnaise et Fidelity International.

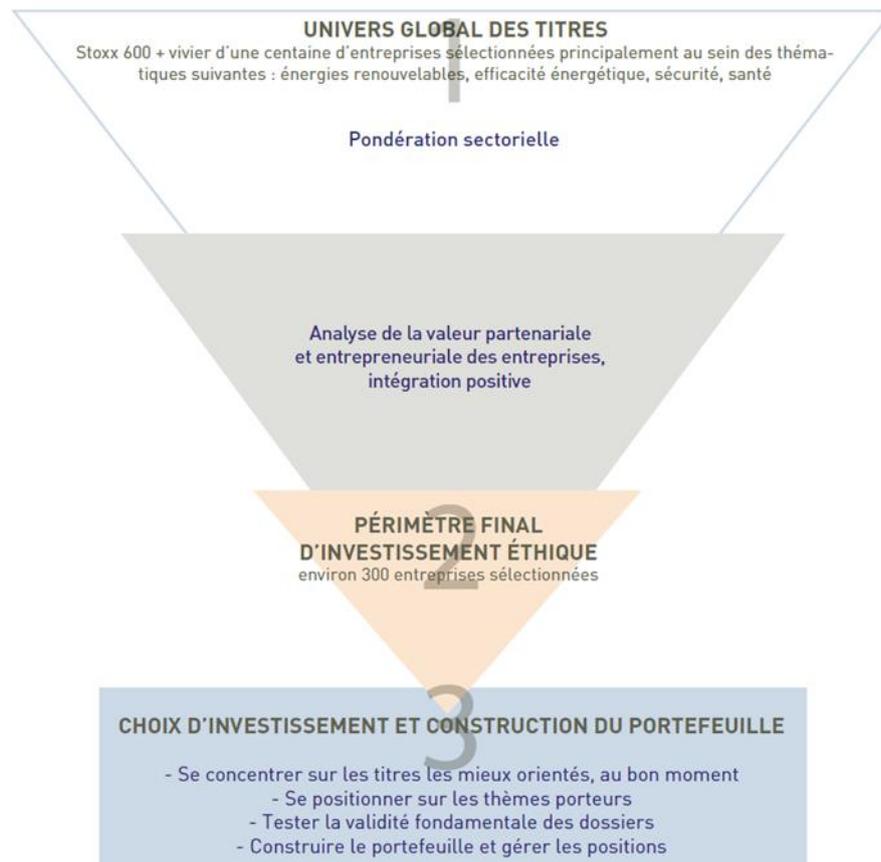
- Les investisseurs sont-ils informés des désinvestissements liés aux critères ESG ?

Les investisseurs ne sont pas directement informés des désinvestissements, sauf dans le cadre de réunions de présentation de notre méthodologie, ou sur demande.

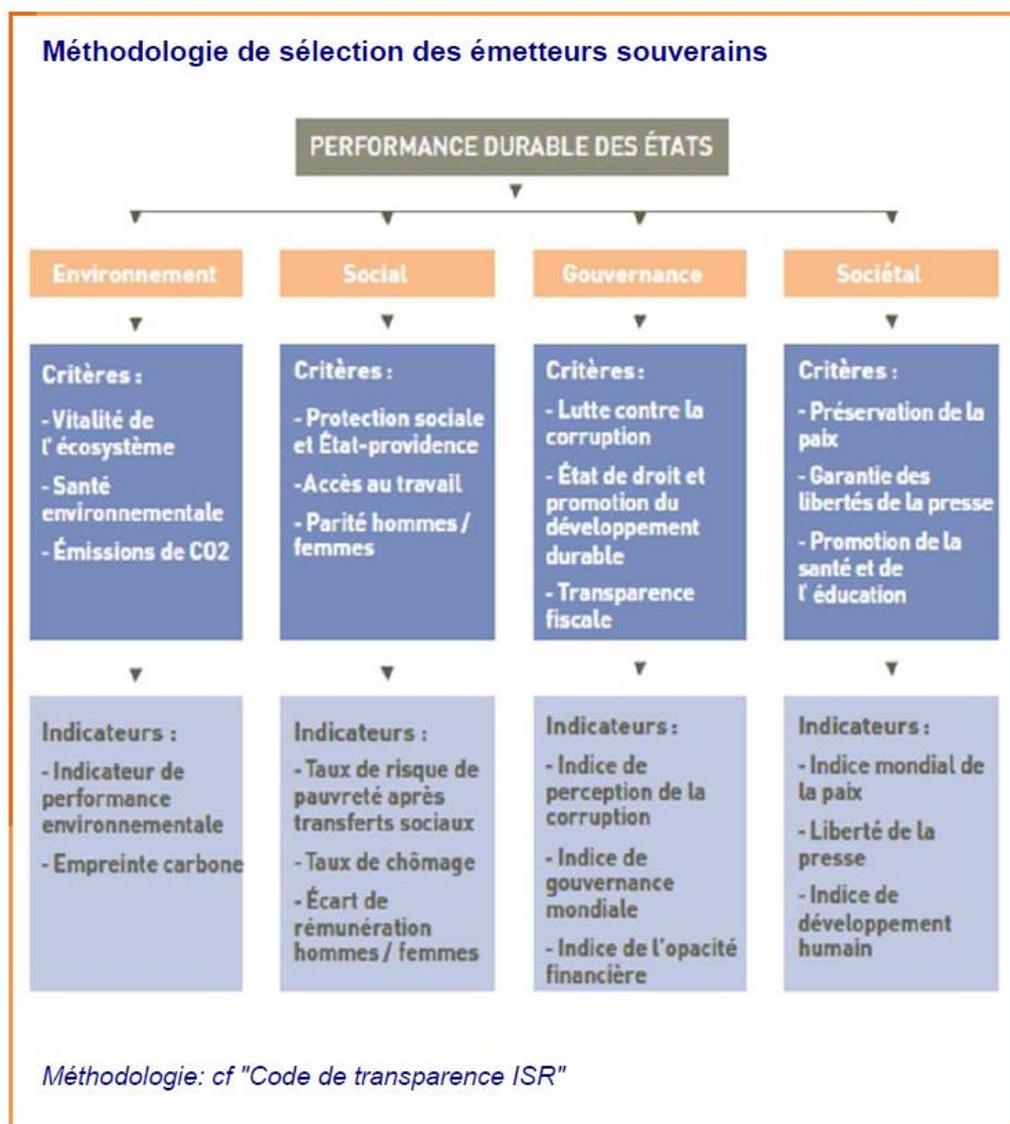
- Dans quelle mesure les résultats de la politique d'engagement sont-ils intégrés dans la sélection des entreprises/émetteurs ?

Quand l'étude d'une entreprise fait l'objet d'un « ballottage » au sein de notre comité de gestion ISR (manque d'information, difficulté d'évaluer les résultats obtenus par une initiative ESG, controverses spécifiques dont le groupe a fait l'objet...), les analystes ISR conviennent d'aller à la rencontre de l'entreprise pour approfondir les politiques sociales et environnementales, ainsi que la gouvernance qu'elle a mise en place. Suite à ce dialogue, le comité valide ou infirme l'intégration de la valeur dans le périmètre d'investissement ISR.

Synthèse des différentes étapes du processus de gestion appliqué au fonds MAM Sustainable Investment Grade



Synthèse de la grille d'analyse extra-financière adoptée pour la sélection des émetteurs souverains des fonds communs de placement :



| Politique d'engagement

- Quels sont les objectifs de la politique d'engagement ?

Les objectifs de la politique d'engagement de Meeschaert Asset Management sont multiples :

- Aider à la décision d'intégration de l'entreprise au périmètre d'investissement, par une meilleure compréhension des stratégies ESG internes.
- Faire remonter, auprès de responsables du développement durable et des ressources humaines, les controverses identifiées par les réseaux de nos partenaires associatifs dans les lieux d'implantation d'usines appartenant au groupe. In fine, s'impliquer de façon proactive dans l'amélioration des politiques et des pratiques de certaines entreprises, en matière sociale, environnementale et de gouvernance.

- Comment MAM Sustainable Investment Grade établit-il la liste des entreprises/émetteurs avec lesquels il va, en priorité, pratiquer l'engagement ?

La liste des entreprises faisant l'objet d'une démarche d'engagement va être déterminé en fonction des résultats des analyses sectorielles et thématiques, des campagnes de plaidoyer que veulent privilégier nos partenaires associatifs, ainsi que des évolutions des problématiques ESG sur la scène nationale et internationale.

- Qui pratique l'engagement au nom du fonds ?

La politique d'engagement est effectuée par notre équipe d'analystes ISR, en lien avec les gérants et les partenaires impliqués dans cette thématique (Proxinvest, Phitrust, CCFD – Terre Solidaire, Ethique et Investissement...). L'agence de notation sociale Ethifinance a aidé Meeschaert Asset Management dans la formalisation d'une politique d'engagement actionnarial.

- Quelles sont les méthodes d'engagement employées ?

Meeschaert Asset Management participe à des consultations publiques, à des initiatives internationales et à des coalitions d'investisseurs, destinées à améliorer les pratiques des entreprises. Ainsi, notre groupe a apporté sa contribution au débat lancé sur site du Ministère du développement durable, au sujet du Grenelle de l'Environnement, ainsi que celui portant sur la transparence fiscale dans les industries extractives (norme IFRS 6). Meeschaert Asset Management est également signataire du « Carbon Disclosure Project », encourageant les entreprises à intégrer dans leur stratégie les risques liés au changement climatique et à communiquer sur leurs émissions de gaz à effet de serre en utilisant une méthodologie commune. Enfin, nos analystes ISR participent à des groupes de travail au sein du Forum pour l'Investissement Responsable qui font l'objet de rencontres avec les entreprises. Depuis 2013, Meeschaert Asset Management a formalisé sa politique d'engagement afin de structurer le dialogue instauré avec les entreprises.

- Comment l'efficacité de l'activité d'engagement est-elle contrôlée ou abordée ?

L'efficacité de l'activité d'engagement est difficilement mesurable. Elle se concrétise avant tout par la qualité du dialogue établi avec l'entreprise. Lorsque cette dernière donne l'ensemble des informations demandées et est attentive aux controverses relayées par Meeschaert Asset Management, l'initiative peut déjà être considérée comme utile. Par la suite, l'amélioration de la communication du groupe en ce qui concerne les sujets ESG évoqués au cours de la rencontre constitue également un signal faible de l'efficacité de

l'activité. De façon plus quantifiable, les résultats des votes aux assemblées générales représentent des signaux forts du succès ou de l'échec de l'engagement actionnarial mené au niveau de l'ensemble du groupe (capacité à déposer une résolution à l'ordre du jour, retrait d'une résolution par le groupe pour éviter un vote sanction, part importante des voix négatives lors du vote d'une résolution...). Au niveau d'une société de gestion indépendante comme, une démarche d'engagement visant les grosses entreprises ne peut être réellement efficace sans l'implication de partenaires associatifs ou d'une coalition d'investisseurs. D'où l'importance des partenariats tissés au cours du temps. Le dialogue est d'autant plus efficace auprès des petites et moyennes capitalisations pour Meeschaert Asset Management.

- Si elles existent, quelles sont les mesures prises si l'engagement s'avère infructueux ?

Si l'engagement s'avère infructueux auprès des émetteurs d'obligations, Meeschaert Asset Management peut décider la sortie de l'entreprise du périmètre d'investissement.

- Des activités d'engagement ont-elles eu lieu au nom de MAM Sustainable Investment Grade pendant l'année écoulée ?

Depuis 2011, Meeschaert Asset Management participe au groupe de travail CorDial, créé dans le cadre du Forum pour l'Investissement Responsable. Les réflexions portent sur l'élaboration d'une définition commune de l'ISR, la labellisation de l'ISR en France et la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise. Pour chaque thématique identifiée, un questionnaire commun est établi et sert de support aux rencontres avec des représentants d'entreprises françaises. Au total, une soixantaine d'entreprises du SBF 120 ont ainsi été visitées par les différents membres du groupe de travail, composé d'investisseurs, d'intermédiaires financiers et d'agences de notation sociale.

Par ailleurs, Meeschaert Asset Management a soutenu, en 2014, l'action d'engagement de l'ONG CCFD Terre-Solidaire auprès de 40 entreprises qui portait sur un questionnaire sur les entreprises et leurs manières d'aborder le respect des droits de l'Homme. Le résultat de cet engagement est disponible sur le lien suivant : <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/rse/multinationales-et-4677>)

| Politique de vote

- MAM Sustainable Investment Grade dispose-t-il d'une politique de vote ?

MAM Sustainable Investment Grade étant investi essentiellement en obligations, la politique de vote de Meeschaert Asset Management ne s'applique pas.

- Le ou les fonds rendent-ils public leurs votes et les raisons qui ont conduit à leurs choix ?

Bien que le fonds ne soit pas concerné par l'engagement actionnarial à travers les votes aux assemblées générales des actionnaires, la politique de vote reste disponible dans son ensemble sur le site internet de Meeschaert (<http://isr.meeschaert.com/wp-content/uploads/sites/20/2016/04/Politique-de-vote-MAM2016.pdf>). Chaque année, la société met également en ligne un compte rendu des votes réalisés. Meeschaert Asset Management précise le nombre d'assemblées générales pour lesquelles elle a voté ainsi que la proportion de résolutions qui ont fait l'objet d'un vote favorable et celles pour lesquelles la société s'est abstenue ou a voté de façon négative.

Meeschaert Asset Management indique également, pour chaque société et chaque résolution, dans quel sens elle a voté et le justifie. Elle s'attache enfin à préciser, pour l'ensemble des sociétés, le pourcentage de vote favorable et défavorable exprimé pour chaque type de résolution. Ces informations sont regroupées sur le site Meeschaert ISR, rubrique « L'engagement actionnarial » sous la rubrique « Politique de vote et activités de

l'année 2015 » et à l'adresse : http://isr.meeschaert.com/wp-content/uploads/sites/20/2016/04/Statistiques-de-l'exercice-des-droits-de-vote-2015_VF-MAM.pdf.

- Les fonds actions Meeschaert Asset Management soutiennent-ils des résolutions d'actionnaires ?

En 2015, nous avons participé à différentes campagnes de dépôt de résolutions initiées par nos partenaires.

Nous avons fait partie d'une coalition d'actionnaires menée par Phitrust concernant l'inscription d'une résolution à l'assemblée générale d'Orange, proposant le maintien des droits de vote simple. Cette résolution a recueilli le seuil minimum légal de détention d'actions permettant son inscription à l'ordre du jour. Celle-ci a récolté 43,3% des votes positifs, ce qui n'a pas permis l'adoption de cette résolution.

- Des votes ont-ils eu lieu l'année écoulée en lien avec les critères ESG du fonds ?

MAM Sustainable Investment Grade n'est pas concerné par le vote aux assemblées générales des actionnaires.